



Pour beaucoup de personnes en grande précarité ce temps de confinement est encore plus dur. Plus de « petits boulots » qui permettaient de tenir bon, plus de cantine pour les enfants, un confinement dans des conditions souvent très difficiles, pas d'évolution des différents dossiers administratifs, des recours au tribunal administratif (TA) remis à quand ???... des bénévoles qui ne peuvent plus être présents physiquement pour épauler, reconforter. Mais nous continuons au mieux toutes nos aides à distance.

Quelques nouvelles non exhaustives

E. hospitalisé après une tentative de suicide, récupère très lentement. Il est désormais conscient. Sa situation très problématique (pas de ressources, pas de titre de séjour, un logement que le bailleur veut reprendre) est prise en main par un organisme dépendant de l'Agence Régionale de Santé, la Plateforme Santé Isère.

La famille M. est très impactée par le confinement : plus de petits boulots, plus de cantine pour les enfants, suspension des démarches administratives, fin d'année d'étude problématique pour N. L'aide de VSSA est essentielle pour cette famille.

W. salarié comme agent de sécurité a eu une diminution du temps de travail, d'où des ressources moindres, sans baisse de ses charges fixes... nous l'aidons financièrement

Dans le ménage d'A. et S. paradoxalement la situation s'est un peu améliorée : S. le mari a commencé comme prévu un stage de retour à l'emploi. Ce stage se fait par télétransmission et devrait être rémunéré. Pour A. frappée par une OQTF le recours au TA a été déposé, dans les délais, juste avant que toutes les procédures soient mises à l'arrêt mais ... là aussi tout est bloqué .

Pour T. demandeuse d'asile, les échéances des convocations sont reportées à une date ultérieure. Elle est hébergée grâce à un couple d'adhérents de l'association, elle a reçu de VSSA un ordinateur grâce auquel elle peut travailler son français (qui n'est pas sa langue maternelle).

K. Notre jeune maman est logée avec son bébé dans un hôtel de la banlieue, dans une petite chambre par le 115. A cause du virus, elle ne doit pas sortir de celle-ci.

B. a entamé les démarches pour faire venir ses enfants restés en Afrique, mais tout est bloqué.

ASSEMBLEE GENERALE...elle était prévue le mardi 17 mars mais un petit virus est passé par là ! ...

Dans les bons cas, elle pourrait se tenir à l'automne (et encore?) mais cela n'aura plus beaucoup de sens de parler de l'exercice 2019.

Nous vous proposons donc de procéder par mail pour valider l'exercice Et pour cela:

- ci-joint le diaporama tel qu'il avait été préparé et agréé par le Conseil d'administration réuni le 11 mars dernier. Vous pouvez par mail nous demander tout complément d'informations, toute précision, nous faire toute remarque

- ci-joint également un bulletin de vote à nous renvoyer **avant le 15 mai**. Il est obligatoire pour toute association de rendre compte annuellement de sa gestion auprès de ses adhérents.

(Merci de vérifier que vous **êtes bien à jour de votre cotisation** : 10 euros minimum que vous pouvez faire directement par helloasso (site sécurisé).

<https://www.helloasso.com/associations/veille-solidarite-sud-agglo>

ou par courrier : VSSA 6 avenue Malherbe 38100 Grenoble

Procédure en conformité avec les ordonnances prises en application de la loi d'urgence covid-19 Publié le : mercredi 25 mars 2020

Bien sûr, la vente de vins et fromages a elle aussi été annulée de même que les ventes de confitures, gâteaux

..
Nous espérons pouvoir en proposer à l'automne, Mais cela va entraîner un « manque à gagner » important .

A titre indicatif en 2019 les recettes des différentes ventes se sont élevées à près de 6000 euros.